

Découvrir le patrimoine naturel de TERMIGNON-LA-VANOISE



Préface

La Vanoise, massif de montagne, niche son âme au sein d'une communauté de villages, réunis autour du Parc national. Là, une mosaïque de milieux naturels, un vivier d'espèces, offrent un assemblage généreux de formes et de couleurs, où s'imbriquent espaces sauvages et terres utilisées par l'homme.

Les milieux naturels, visages multiples de la montagne, donnent son identité et son caractère au territoire. Expression d'équilibres riches et diversifiés, toujours en devenir, ces milieux portent notre mémoire et se livrent en héritage. Ils sont une chance pour demain, et imposent un devoir de respect qui fait appel à la responsabilité de chacun.

Depuis plusieurs années déjà, le Parc national de la Vanoise et ses partenaires financiers, le Conseil général de la Savoie et la Région Rhône-Alpes, se sont engagés dans une collaboration originale pour la valorisation et la gestion de ces milieux naturels remarquables. Ce partenariat vise à aider les gestionnaires, valoriser les savoir-faire dans le domaine de l'environnement et développer la sensibilisation du public.

La commune de Termignon-la-Vanoise s'est aujourd'hui investie dans cette démarche, aux côtés du Parc national de la Vanoise, avec la collaboration du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

“Découvrir le patrimoine naturel de Termignon-la-Vanoise” est le reflet d'un ensemble vivant, foisonnant, de faune, flore, forêts, pelouses, éboulis, torrents... Au-delà du regard quotidien sur notre environnement, ce document aiguise notre perception et nous révèle la mesure véritable de ce patrimoine. Il s'agit de mieux le connaître pour rechercher les moyens de le préserver et, dans toutes les actions de la commune, de l'envisager comme un bel enjeu pour demain.

Le mot du Maire

La Haute-Maurienne, au travers de quelques villages, au-delà des guides et dépliants touristiques, au-delà d'articles et reportages lapidaires, s'est engagée à faire découvrir le patrimoine naturel, tant pour sa population locale que touristique car beaucoup en ont entendu parler, peu savent et finalement, trop peu le connaissent.

Ce travail a été initié et mené à bien grâce notamment au concours du Parc national de la Vanoise et du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, en collaboration avec la municipalité, le groupe de travail constitué et les personnes âgées consultées pour la transmission de leur savoir.

À la lecture de cette revue, vous découvrirez des choses surprenantes, intimement liées à cette terre, tantôt nourricière, tantôt brutale, terrains d'aventures, humains parfois étonnants.

De tout cœur, nous espérons que cet ouvrage vous donne l'envie d'en savoir davantage sur cette terre de Haute-Maurienne et que cette dernière vous apparaisse encore plus attachante, ce sera là notre plus belle récompense.

Le Maire,
Alain PÉAQUIN

Sommaire

* [A télécharger sur parcnational-vanoise.fr](http://parcnational-vanoise.fr)

Préface	p. 1
Le mot du Maire	p. 3
Présentation - Quelles richesses naturelles sur la commune ?	p. 7
* Un aperçu de la commune	p. 9
Dimension économique	p. 14
Paysages de Termignon	p. 18
* Diversité de la flore	p. 24
Diversité de la faune	p. 30
Connaissance, protection et gestion du patrimoine naturel	p. 33
Les milieux naturels, des lieux de vie	p. 39
Préambule	p. 41
* Fiche-milieu n°1 : Les habitations et leurs abords	p. 42
Fiche-milieu n°2 : Les cours d'eau et les lacs	p. 48
Fiche-milieu n°3 : Les zones humides d'altitude	p. 57
Fiche-milieu n°4 : L'adret, les pelouses sèches et les landes sèches	p. 65
Fiche-milieu n°5 : Les prairies de fauche	p. 72
Fiche-milieu n°6 : Les forêts de conifères	p. 81
* Fiche-milieu n°7 : L'aulnaie verte et la mégaphorbiaie	p. 90
Fiche-milieu n°8 : Les landes, les landines et les fourrés de saules d'altitude	p. 96
Fiche-milieu n°9 : Les pelouses d'altitude et les combes à neige	p. 103
Fiche-milieu n°10 : Les éboulis et les moraines	p. 112
Fiche-milieu n°11 : Les rochers et les falaises	p. 119
Fiche-milieu n°12 : Les glaciers et les névés	p. 126
Conclusion	p. 131
Regard sur quelques espèces	p. 135
Fiche-espèce n°1 : Le chardon bleu des Alpes	p. 136
Fiche-espèce n°2 : L'hysope officinale	p. 139
Fiche-espèce n°3 : Les génépis	p. 142
Fiche-espèce n°4 : L'astragale de Lienz	p. 144
Fiche-espèce n°5 : La potentille multifide	p. 147
Fiche-espèce n°6 : L'herminium à un bulbe	p. 149
* Fiche-espèce n°7 : Le gypaète barbu	p. 151
Fiche-espèce n°8 : Le lagopède alpin	p. 154
Fiche-espèce n°9 : La marmotte des Alpes	p. 157
Fiche-espèce n°10 : La zygène de la Carniole	p. 160
Fiche-espèce n°11 : Le chamois des Alpes	p. 162
Fiche-espèce n°12 : Le bouquetin des Alpes	p. 165
* Annexes	p. 169
Lexique*	p. 171
Bibliographie	p. 176
Espèces végétales d'intérêt patrimonial à Termignon	p. 181
Index des noms d'espèces	p. 184

(*) Les mots en italique suivis d'un astérisque dans le texte sont définis dans le lexique.

Regard sur quelques espèces

Le chardon bleu des Alpes

Le chardon bleu des Alpes (*Eryngium alpinum*), encore appelé “panicaut des Alpes” ou “reine des Alpes”, appartient à la famille botanique des apiacées (ou ombellifères). C’est une plante facile à reconnaître grâce à son port, la couleur bleu améthyste de son inflorescence et ses feuilles basales indivises.



Écologie

Le chardon bleu des Alpes est une plante vivace de montagne qui se développe

principalement aux étages montagnard et subalpin. Elle affecte les milieux ouverts : prairies fraîches et clairières sur sols calcaires humides et riches. C’est une

espèce qui fréquente également les *mégaphorbiaies** et les couloirs d'avalanches. À Termignon, elle pousse dans les anciennes prairies de fauche à la faveur des sols frais. Elle fleurit à partir de juillet et ses graines se disséminent à la fin du mois d'août.

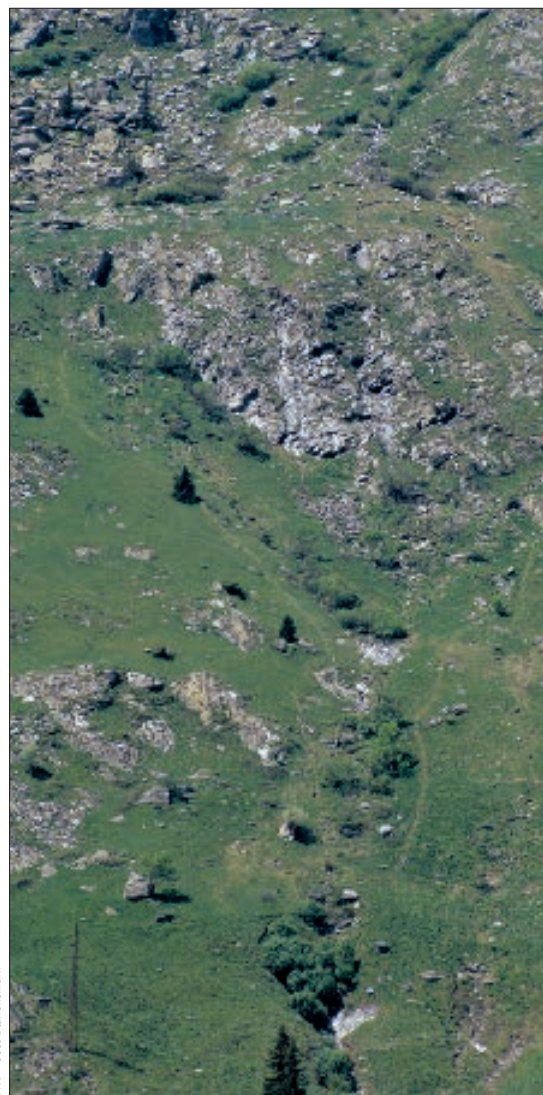
Intérêts biologiques et valeurs d'usage

Le chardon bleu des Alpes est une espèce très rare, typique des montagnes européennes (Alpes, Jura et montagnes d'Illyrie) : on ne la trouve qu'en France, Suisse, Autriche, Italie, Slovaquie et Croatie. Elle est en régression. Il ne reste qu'une quarantaine de stations de l'espèce en France, depuis le Mercantour jusqu'au massif du Jura, dont une quinzaine en Savoie : dans les massifs de la Vanoise, de l'Arvan-Villard, de la Lauzière, des Bauges et dans le Beaufortain. Les chardons bleus de Termignon-la-Vanoise forment une petite population. C'est une plante qui a une



CPNS - Virginie Bourgoin

Chardon bleu des Alpes dans son milieu de vie



PNV - Joël Blanchemain

Mise en défens d'une station de chardon bleu des Alpes à Termignon

valeur emblématique et culturelle très forte. Elle est souvent utilisée pour symboliser la flore de montagne.

Menaces

Cette espèce est menacée principalement par l'abandon de la fauche ou la mise en place d'un pâturage ou d'une fauche trop précoces qui empêchent sa croissance correcte et sa reproduction. Des cueillettes abusives (par les promeneurs ou en vue de sa commercialisation) ont par endroit fait fortement régresser certaines populations de chardon bleu.

Protection et propositions de gestion

Le chardon bleu des Alpes est protégé en France, sa cueillette est strictement interdite. Il fait partie des espèces que l'Union européenne demande aux pays membres de protéger dans le cadre de la directive "*Habitats**". La pérennité de l'espèce passe notamment par le maintien du milieu *ouvert** par une fauche tardive (après la mi-août) annuelle ou bisannuelle, et l'exportation systématique des produits de la fauche. Sur les zones encore pâturées, cette gestion nécessite la mise en défens

des stations de chardon bleu au cours du printemps. Ainsi, une partie de la station de Pra Varin est mise en défens chaque année à partir du mois de mai. Cette mesure s'est accompagnée d'un changement de pratique de la part des éleveurs. Un suivi annuel a mis en évidence des résultats très positifs, puisqu'en quelques années la population de chardon est passée de 20 à 700 tiges fleuries.

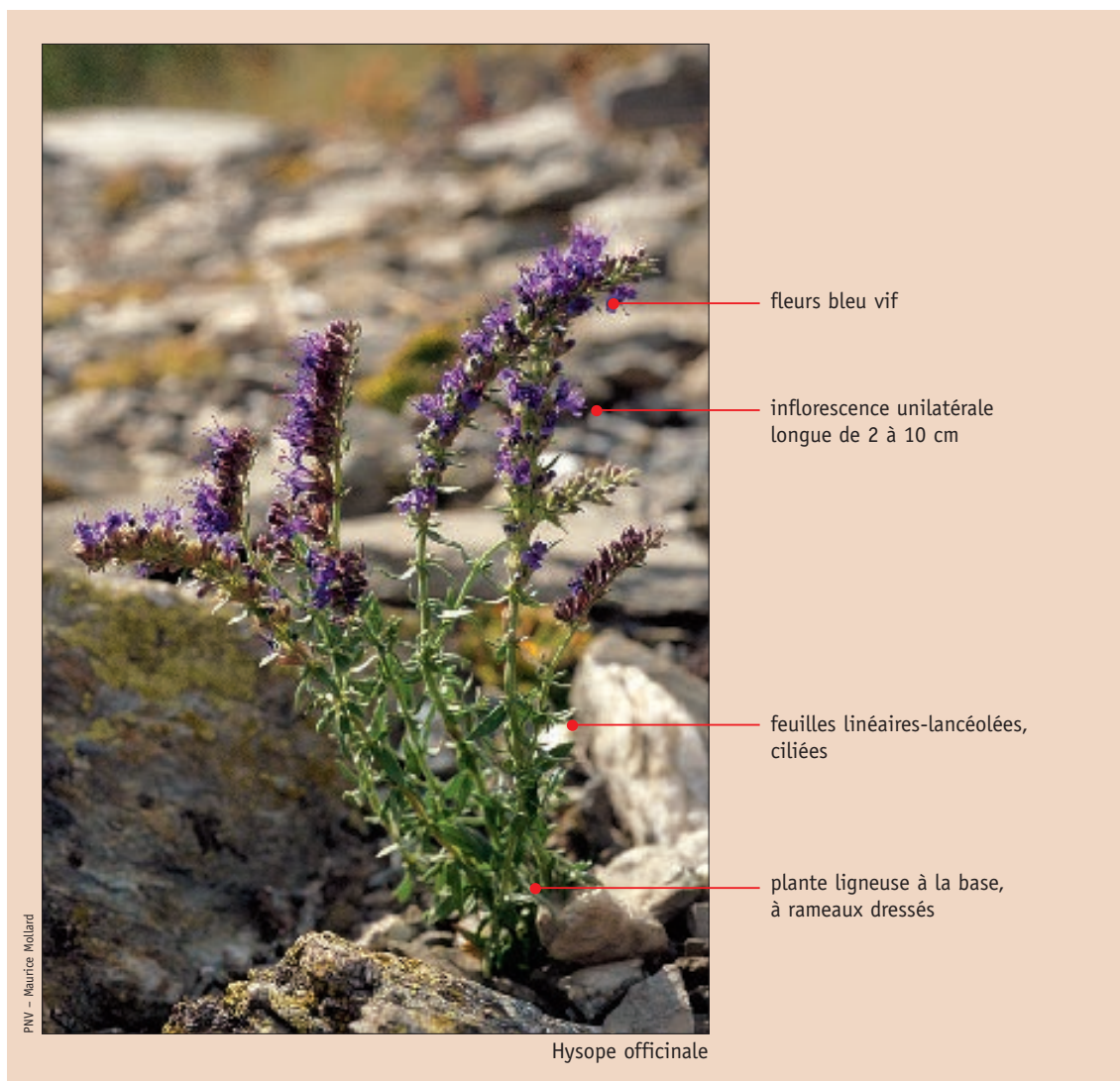
Le respect des stations de chardon bleu dans tout nouveau projet d'aménagement, l'information des touristes et des agriculteurs font également partie des mesures à mettre en œuvre.

Le saviez-vous ?

- Cueilli de longue date pour la beauté et la longévité des ses inflorescences, le chardon bleu des Alpes est souvent cultivé dans les jardins. Cette pratique est réglementée et nécessite un certificat de provenance.
- Le chardon bleu est une espèce mellifère. Plusieurs études ont montré que plus de 60 espèces d'insectes assurent sa pollinisation (abeille, bourdon, guêpe, papillon, etc.).

L'hysope officinale

L'hysope officinale (*Hyssopus officinalis*) est une plante aromatique comme beaucoup d'espèces de la famille des lamiacées (thym, romarin), à laquelle elle appartient. Facilement reconnaissable à ses nombreuses tiges ligneuses à la base, dressées en petits buissons et à sa senteur particulière, fine et capiteuse, l'hysope est réputée pour ses nombreuses vertus, médicinale, alimentaire, ornementale et nectarifère.



Écologie

Espèce vivace des étages collinéen et montagnard, l'hysope officinale est une plante des prés secs et steppiques, surtout sur sol calcaire. À Termignon-la-

Vanoise, l'hysope officinale se développe sur les pelouses sèches rocailleuses des adrets du territoire. Elle fleurit aux mois d'août et septembre.

Dans les Alpes, elle ne fleurit que dans les vallées sèches internes. Au sein

de l'espace-Parc, l'hysope est présente uniquement en Maurienne, où elle est rare. Dans le reste du massif de la Vanoise, des stations de l'espèce sont connues sur les adrets de Tarentaise, à Brides, Aime, etc.

Très aromatique, elle est utilisée également pour la confection de liqueurs ou pour parfumer les plats.

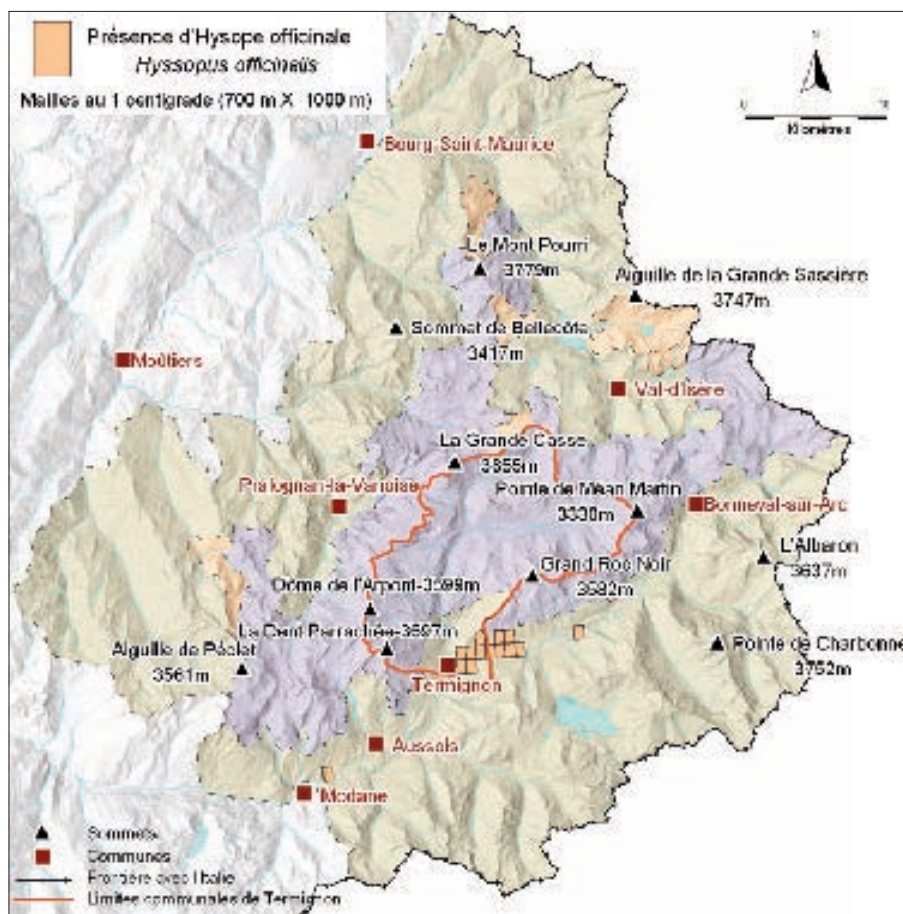
Menaces

Cette plante *xéro-thermophile** ne pousse que sur les coteaux secs. Espèce de milieux *ouverts**, elle "souffre" essentiellement de la *fermeture** de ses biotopes par les ligneux (genévrier, épine-vinette, églantiers, etc.).

Si elle n'est pas raisonnée ou régulée, la cueillette, dont l'hysope fait l'objet à des fins alimentaires et médicinales, peut avoir également un fort impact sur les populations de cette espèce.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

L'hysope officinale est une plante d'origine méditerranéenne, qui croît dans le Midi, les Alpes, les Pyrénées et le Sud-Ouest, depuis les rivages jusqu'à 2 000 m d'altitude. Comme l'indique son nom, l'hysope officinale est une plante aux nombreuses propriétés médicinales.



Répartition de l'hysope officinale en Vanoise



PW - Louis Bantini

Hysope officinale

Protection et propositions de gestion

Afin de garantir un avenir à cette plante, il importe de maintenir les pelouses ouvertes par contrôle des ligneux (si besoin) puis pâturage extensif. La cueillette des brins d'hysope doit être pratiquée de manière raisonnée, afin de ne pas porter atteinte à la survie de l'espèce et donc, préserver cette pratique traditionnelle.

Le saviez-vous ?

- L'hysope officinale a été apportée en Europe par les moines bénédictins pour parfumer les liqueurs (la Bénédictine et la Chartreuse).
- C'est une plante mellifère qui donne un miel blanc, épais et caractérisé par un goût d'anis.
- Les feuilles d'hysope ont un goût un peu amer de sauge mêlé à celui de la menthe et peuvent être ajoutées aux légumes et aux plats de viande.
- Médicalement, l'hysope était utilisée de façon interne, en infusion ou en sirop, d'une part pour calmer la toux, soulager les bronchites et les autres affections respiratoires, et d'autre part pour stimuler la digestion. En usage externe, elle s'emploie en bains toniques, en gargarisme contre les angines, en décoction (dans des compresses) pour soigner les contusions et les blessures (effets vulnérinaire et cicatrisant).

Les génépis

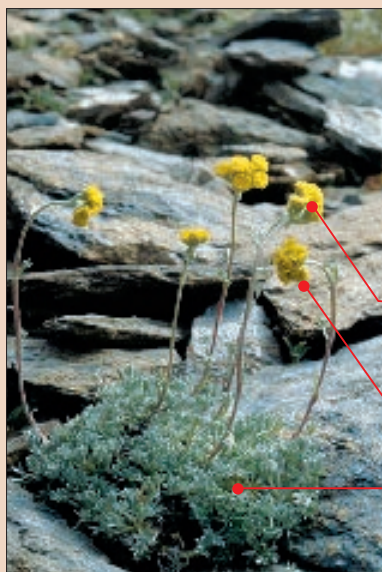
Parmi les trois espèces de génépis présentes en Vanoise : **génépi des glaciers** (*Artemisia glacialis*), **génépi vrai** (*Artemisia genipi*) et **génépi jaune** (*Artemisia umbelliformis*), ce sont principalement les deux dernières qui sont utilisées dans la confection de la liqueur du même nom. Les génépis sont de petites plantes aromatiques dont les inflorescences, ou capitules, sont formées de nombreuses fleurs minuscules en forme de tube. Ils font partie de la famille des astéracées (ou composées).



PNV - Michel Delmas

Génépi jaune

- inflorescence formée de capitules disposés en épi lâche (les inférieurs écartés de la tige)
- fleurs jaunes, poilues à l'extrémité
- feuilles toutes pétiolées



PNV - Michel Delmas

Génépi des glaciers

- inflorescence formée de capitules disposés en épi serré, compact
- fleurs jaunes non velues
- feuilles sans pétiole
- inflorescence formée de capitules larges et denses de forme plus ou moins arrondie
- fleurs nombreuses jaune doré, non velues
- feuilles toutes pétiolées



PNV - Louis Bardin

Génépi vrai

Écologie

Ces trois espèces de génépi sont des plantes vivaces à souche gazonnante. Elles occupent le même type de milieu : éboulis, moraines et rochers depuis 2 400 jusqu'à 3 200 m d'altitude. Leurs racines ne sont pas très profondes.



PNV - Philippe Benoit

Le génépi vrai dans son milieu

Lors d'une cueillette, la plante se déterre facilement, ce qui est très préjudiciable à sa pérennité. Ces plantes fleurissent à Termignon-la-Vanoise de la fin juillet à la mi-août.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

Les populations de ces génépis sont très localisées mais encore relativement abondantes par endroits. On les rencontre dans tout l'arc alpin. En France, si le génépi des glaciers est *endémique** des Alpes, le génépi vrai et le génépi jaune sont également présents dans les Pyrénées. Ces plantes sont utilisées pour la fabrication artisanale et industrielle de la liqueur de génépi. Elles sont très recherchées par les habitants et également par les visiteurs, pour une consommation personnelle ou à des fins de commercialisation.

Menaces

Les génépis sont victimes d'une cueillette parfois excessive et souvent mal réalisée.

L'arrachage ne permet pas aux plants de se régénérer et menace donc la pérennité de leurs populations. La surexploitation et l'arrachage compromettent le maintien de cette pratique à long terme.

Protection et propositions de gestion

La cueillette des génépis est réglementée en Italie, en Suisse et dans la plupart des départements alpins français. Ce n'est pas le cas en Savoie où sa cueillette reste libre, hormis dans les espaces protégés (Parc national de la Vanoise, réserves naturelles, arrêté de protection de biotope du mont Cenis) où elle est interdite. Jadis, la cueillette du génépi avait été limitée dans certaines communes de Vanoise à 40 brins par famille (soit un litre de liqueur). Cette régulation permettait à chaque famille de produire un litre de liqueur tout en assurant la pérennité de la "ressource". Pour assurer le maintien de ces espèces, il faut limiter la cueillette et aussi apprendre à bien cueillir la plante (dans les secteurs où la cueillette est autorisée) et notamment :

- toujours la cueillir avec des ciseaux (ni au couteau ni à l'ongle) pour ne pas la déterrer,
- ne pas prélever tous les brins d'une touffe mais en laisser systématiquement quelques-uns afin d'assurer sa reproduction.

Encourager la production et la commercialisation locales de génépis cultivés peut aussi aider au maintien des populations sauvages de ces espèces.

Le saviez-vous ?

- Le génépi vrai, ou génépi mâle, est utilisé depuis le Moyen Âge dans les Alpes, contre les coups de froid, en infusion. Si la plante est reconnue pour ses propriétés digestives (elle sert de "tchiquette", c'est-à-dire de pousse-café), il faut en consommer avec modération étant donné qu'elle est aussi un tonique cardiaque.

L'astragale de Lienz

L'astragale de Lienz (*Astragalus leontinus*) appartient à la famille botanique des fabacées (ou légumineuses). À Termignon-la-Vanoise, il existe un peu moins de dix espèces d'astragale, dont les aspects diffèrent, comme l'astragale toujours vert (*Astragalus sempervirens*), épineux et aux fleurs blanches ou lavées de lilas, l'astragale à fleurs pendantes (*Astragalus penduliflorus*), à fleurs jaunes formant des grappes lâches, etc. L'astragale de Lienz est très proche de l'astragale du Danemark (*Astragalus danicus*), une espèce rare et localisée en Haute Maurienne, avec laquelle il peut être facilement confondu. Le critère de reconnaissance de l'astragale de Lienz utilisé par les botanistes réside dans la particularité d'avoir des poils fixés par le milieu.



SMBRC - Thierry Delahaye

inflorescence
en grappe
presque ronde
et serrée

fleur bleu
violacé à lilas
à pédicelle court

feuille composée
de 12 à 20 folioles

fruit à poils
blancs et noirs

Astragale de Lienz

fleur bleu violacé,
blanc jaunâtre à la base

inflorescence en grappe
ronde et serrée

feuille composée de 14 à 26 folioles
glabres sur les deux faces

fruit à poils blancs



Parc National des Ecrins - Bernard Nicollet

Astragale du Danemark

Écologie

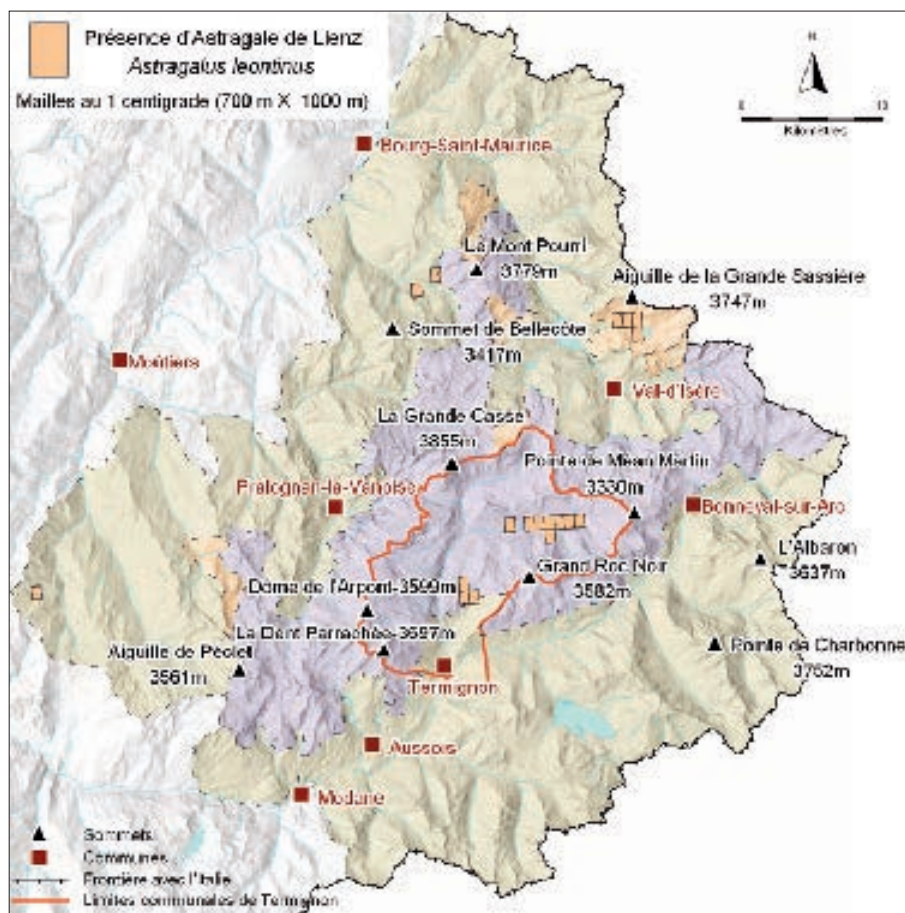
L'astragale de Lienz est une plante vivace de montagne qui occupe les étages subalpin et alpin. Il se développe dans les pelouses et milieux rocaillieux situés sur des pentes bien exposées et ensoleillées, sur sols calcaires ou schisteux.

À Termignon-la-Vanoise, il est présent notamment dans le vallon et le Vallonnet de la Rocheure. Cet astragale fleurit aux mois de juillet et août.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

L'astragale de Lienz est une espèce *endémique** des Alpes, rare sur l'ensemble de son aire de répartition. Il se trouve dans les montagnes de la France, la Suisse, l'Italie, l'Autriche et l'ex-Yougoslavie. En France cet astragale se trouve en limite occidentale de son aire, où il est en régression. Les populations sont disséminées dans les Hautes-Alpes et en Savoie, dans le massif de la Vanoise (Tignes, Peisey-Nancroix, Termignon).

La population d'astragale de Lienz à Termignon-la-Vanoise, est une des plus importantes de France, avec celle du vallon de la Sassièr, en Tarentaise.



Répartition de l'Astragale de Lienz en Vanoise

Menaces

Occupant les pelouses d'altitude et très appréciée par les herbivores, cette espèce est particulièrement sensible au pâturage ovin. La fragmentation de ses populations est aujourd'hui une menace supplémentaire pour sa pérennité.

Protection et propositions de gestion

L'astragale de Lienz est protégé en France, sa cueillette est strictement interdite. Il est inscrit dans le livre rouge de la flore menacée de France.

Un état initial des populations de Termignon-la-Vanoise a été réalisé par le Parc national de la Vanoise afin d'avoir une meilleure connaissance de cet astragale sur la commune.

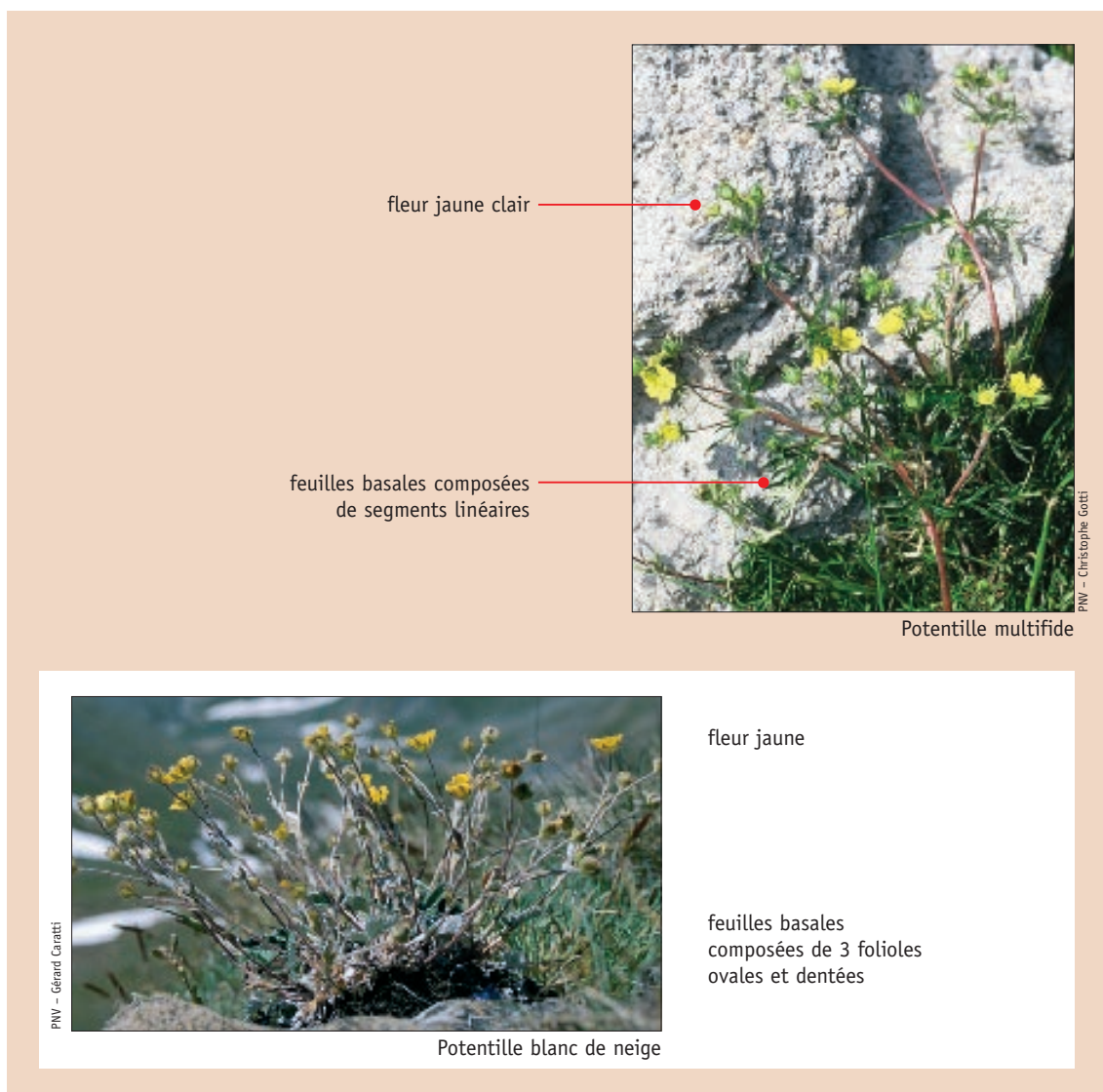
La mise en défens des pieds d'astragale de Lienz pourrait être une mesure de protection à l'endroit où l'espèce est soumise au pâturage.

Le saviez-vous ?

- L'astragale est un os court du pied ayant la forme d'une poulie, situé entre l'extrémité inférieure de la jambe et l'os du talon. L'origine de ce nom dans le domaine végétal est due au fruit de quelques espèces d'astragales, dont la forme rappelle celle de l'os !

La potentille multifide

Les potentilles sont des plantes de la famille des rosacées. Leurs fleurs à cinq pétales sont généralement de couleur jaune. Certaines espèces ont des fleurs blanches, roses ou brun-pourpre. Il existe plusieurs espèces de potentille à Termignon-la-Vanoise. Les plus remarquables d'entre elles sont la **potentille multifide** (*Potentilla multifida*) et la potentille blanc de neige, qui ont toutes deux des fleurs jaunes. Les feuilles découpées en lanières linéaires permettent de reconnaître la potentille multifide sans aucune difficulté.



Écologie

La potentille multifide est une espèce *arctico-alpine** qui affectionne l'herbe rase, les pelouses rocailleuses et sèches,

et les bords de chemin de l'étage alpin. Elle est également observée sur des sites où le sol est enrichi en azote (zones de passage ou de repos des bêtes), sans pour autant être associée aux plantes

nitrophiles typiques (ortie, rhubarbe des moines, etc.).

À Termignon, elle pousse entre 2 000 et 2 500 m d'altitude dans le Vallon de la Leisse, vers le col de la Vanoise et dans le secteur de la Chavière. Elle fleurit de juillet à août.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

La potentille multifide est une espèce qui occupe toutes les régions froides de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord.

Dans les Alpes, cette potentille est présente en France, en Suisse (Valais) et en Italie (Val d'Aoste). En France, l'espèce est très menacée, puisqu'il ne reste qu'une dizaine de stations, localisées essentiellement en Savoie dans la vallée de la Maurienne (Termignon, Villarodin-Bourget, Lanslebourg-Mont-Cenis et Bessans). Présumée disparue dans les Hautes-Alpes, l'espèce a été récem-

ment redécouverte dans le Briançonnais. Les populations de Termignon-la-Vanoise comptent quelques dizaines de pieds.

Menaces

Cette espèce est menacée principalement par la modification de ses *habitats** : création de sentiers, pistes de ski et remontées mécaniques, etc. L'espèce a ainsi disparu au col de l'Iseran.

Protection et propositions de gestion

La potentille multifide figure parmi les espèces prioritaires du livre rouge de la flore menacée de France. L'état de ses populations en Rhône-Alpes mériterait qu'elle puisse bénéficier d'une protection réglementaire. La pérennité de l'espèce passe aussi par la protection de ses *habitats**.

Le saviez-vous ?

- L'origine du nom potentille, vient du mot latin : *potens*, qui signifie puissant ou fortifiant, et fait allusion aux propriétés toniques et astringentes de plusieurs espèces, comme la potentille tormentille.



PNV - Jacques Perrier

Tormentille

L'herminium à un bulbe

L'herminium à un bulbe (*Herminium monorchis*) est une orchidée discrète par sa taille (entre 7 et 25 cm), sa forme filiforme et sa couleur générale jaune verdâtre. Très rare en Savoie, l'herminium à un bulbe a quelques ressemblances avec une autre orchidée, plus abondante en Vanoise : l'orchis miel (*Pseudorchis albida*). Cette dernière se développe surtout dans les pelouses et les landes de l'étage subalpin. Il n'existe qu'une seule espèce d'herminium en France.

inflorescence en épi cylindrique de 2 à 10 cm de long

fleur vert jaunâtre à labelle trilobé lobe médian plus long

2 ou 3 feuilles basales lancéolées

inflorescence en épi cylindrique de 2 à 12 cm de long

fleur blanchâtre à jaune verdâtre, à labelle trilobé lobes tous égaux

2 à 5 feuilles largement lancéolées

Orchis miel

Herminium à un bulbe

CPNS - Philippe Freydtier

Écologie

L'herminium à un bulbe est surtout une espèce de pleine lumière. Se développant sur des sols secs à humides

et calcaires à neutres, elle occupe des milieux très divers depuis la mer jusqu'à 2 000 m d'altitude : pelouses sèches, alpages, dépressions humides des dunes maritimes, etc.

À Termignon, l'herminium à un bulbe est présente dans le marais des Arcannes, en rive droite du Doron de Termignon. Elle est aussi connue au lieu-dit les Fontaignous, où elle se développe à la faveur de suintements de pente. Sa floraison s'échelonne entre le mois de mai et le mois d'août.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

L'herminium à un bulbe est une plante vivace très rare, d'origine eurasiatique, qui se développe jusqu'en Finlande et au Japon. En France, elle est présente à l'est d'une limite qui s'étire de Rouen à Nice et en Rhône-Alpes, elle est absente de la Loire, du Rhône et de l'Ardèche. En régression dans notre département, il ne reste qu'une dizaine de stations localisées dans les massifs des Grandes Rousses, du Beaufortain, en Tarentaise et en Maurienne. En Vanoise, elle n'est connue que dans trois communes : Termignon, Champagny et Modane.

Menaces

En Savoie, l'herminium à un bulbe a disparu des plaines suite à la destruction de ses *habitats**. Tous les sites persistants se trouvent en moyenne montagne où l'abandon de la fauche et le boisement constituent les principales menaces pour cette espèce de pleine lumière. L'éclatement de ses populations constitue une menace importante pour le maintien de cette espèce en Savoie.

Protection et propositions de gestion

L'herminium à un bulbe est une espèce protégée en Rhône-Alpes, où sa destruction et sa cueillette sont interdites. Sa pérennité ne pourra être assurée que par le maintien de ses *habitats** : préservation des prairies humides, fauche des pelouses sèches, contrôle des ligneux, etc. Une convention passée entre la commune de Termignon et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie concerne la station des Arcannes. Elle préconise la mise en place d'une fauche tardive pour éviter la fermeture* du milieu (boisement par les pins). L'accès des engins agricoles y est interdit.

La station des Fontaignous, très importante, a vu

ses effectifs presque réduits à néant du fait de l'enrésinement de la prairie. En 2005, des travaux d'ouverture du milieu ont été réalisés par le Parc national de la Vanoise, en partenariat avec la commune et l'Office national des forêts.

Tout nouveau projet d'aménagement doit aujourd'hui tenir compte des stations connues d'herminium à un bulbe.



Station d'herminium à un bulbe dans le marais des Arcannes

CNRS - Philippe Freydl

Le saviez-vous ?

- L'herminium à un bulbe est aussi appelé orchis musc en raison du parfum que ses fleurs dégagent. Mais si ce parfum semble musqué pour certaines personnes, il se rapproche davantage de l'odeur de miel pour d'autres !
- Cette orchidée présente un tubercule (appelé bulbe) solitaire au moment de la floraison, contre deux chez la majorité des orchidées. En dehors de cette période l'herminium développe d'autres petits tubercules.
- L'importance de la multiplication végétative, avec l'apparition de plusieurs stolons, est à l'origine de populations très fluctuantes d'une année à une autre.